

CLIMAT**FRANCE**

La Rochelle lance un agrégateur carbone territorial

Au lendemain du lancement par le ministère de la Transition écologique et solidaire du label **bas carbone** (cf. *Enerpresse n°12311*), **La Rochelle lui emboîte le pas et met en place son agrégateur carbone territorial**. Il s'agit d'un « *dispositif technique et financier destiné à développer les projets permettant de réduire les émissions de GES (gaz à effet de serre) ou d'améliorer la séquestration de carbone* », explique la ville dans un communiqué du mercredi 24 avril. Le dispositif, qui sera piloté par une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) en cours de création, prévoit l'émission et la vente de crédits carbone à l'échelle territoriale auprès d'entreprises, de collectivités, d'associations ou même de citoyens. Les acheteurs compensent ainsi une partie de leur empreinte carbone tandis que les vendeurs financent leurs projets de réduction des émissions. Le dispositif rochelais entre dans le cadre de l'appel à projets Territoires d'innovation du Programme d'investissements d'avenir (PIA).